NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301282 - Tourbières et ruisseaux de Mouthe, source du Doubs

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4301282

1.3 Appellation du site

Tourbières et ruisseaux de Mouthe, source du Doubs

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

31/12/2011

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/09/2004
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 03/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028890143&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,20167°

Latitude : 46,70556°

2.2 Superficie totale

124 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
25	Doubs	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
25413	MOUTHE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		2 *(1,62 %)*		G	A	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		1,3 *(1,05 %)*		G	B	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,24 *(0,2 %)*		G	A	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		18,16 *(14,65 %)*		G	A	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		33,65 *(27,14 %)*		G	D			
7110 *Tourbières hautes actives*	X	10,29 *(8,3 %)*		G	A	C	B	B
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		1,24 *(1 %)*		G	C	C	C	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		2,61 *(2,11 %)*		G	A	C	C	C
7230 *Tourbières basses alcalines*		3,1 *(2,5 %)*		G	A	C	C	A
91D0 *Tourbières boisées*	X	1,67 *(1,35 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	37	37	i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus alpestris*			i	P						X
A		*Triturus helveticus*			i	P						X
B		*Lanius excubitor*			i	P			X		X	
B		*Cinclus cinclus*			i	P			X		X	
B		*Saxicola rubetra*			i	P			X		X	
B		*Carduelis cannabina*			i	P			X		X	
F		*Salmo trutta fario*			i	P						X
P		*Andromeda polifolia*			i	P						X

P		*Betula nana*			i	P			X			
P		*Carex heleonastes*			i	P			X			
P		*Carex limosa*			i	P						X
P		*Dactylorhiza traunsteineri*			i	P			X			
P		*Dianthus superbus*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Lycopodiella inundata*			i	P			X			
P		*Pinguicula vulgaris*			i	P						X
P		*Senecio helenitis*			i	P						X
P		*Triglochin palustris*			i	P						X
R		*Lacerta vivipara*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	17 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	66 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le bourg de Mouthe est installé au coeur d'un val qui s'étend de Métabief à Foncine-le-Bas, limité au sud par la forêt du Noirmont. Surcreusé par les glaciers de l'ère Quaternaire, ce val est rempli de dépôts imperméables à l'origine des milieux humides qui le composent actuellement.
La petite vallée est parcourue par le Doubs qui y prend sa source à 937 m d'altitude, sous forme d'une exsurgence des calcaires portlandiens de la retombée nord occidentale de l'anticlinal du Risoux. Le ruisseau du Cébriot est l'autre cours d'eau qui irrigue cette combe typique du relief jurassien.

Le site recouvre la source du Doubs, la tourbière qui l'enserre, une seconde tourbière à l'est de Mouthe et les ruisseaux du Cébriot et du Cul du Bief.

Vulnérabilité
: Le site voisine quelques installations sportives et touristiques qui donne lieu à des activités spécifiques : visite de la source du Doubs en été, remontées mécaniques en hiver et urbanisation (zone d'activités). Il convient d'en maîtriser les impacts sur les milieux naturels.
Autrefois, la tourbière à l'est de Mouthe a été exploitée. Aujourd'hui les processus naturels ont repris une dynamique qui confère à ce site un fort intérêt écologique. Ainsi les fosses de recolonisation abritent de nombreux bouleaux nains très vigoureux.
Le ruisseau de Cébriot est potentiellement dans un bassin versant pouvant être soumis à une charge organique. La surveillance à l'amont des éventuels rejets, notamment domestiques, est l'un des enjeux de la gestion du site ainsi que l'interdiction du creusement, plus à l'aval, de mares ou d'étangs.

4.2 Qualité et importance

Une tourbière est un écosystème particulier. Son microclimat a permis le développement d'espèces boréo-arctiques, caractéristiques des régions nordiques de l'Europe. Les tourbières sont d'importants réservoirs hydriques et jouent un rôle régulateur dans la circulation complexe des eaux superficielles et souterraines de la région.

Dans le Massif du Jura, les facteurs climatiques, amplifiés par l'altitude, sont propices à l'installation de tourbières : forte pluviométrie, basses températures et absence de périodes sèches de longue durée. La genèse d'une tourbière remonte à plus de 10 000 ans. A l'origine, les glaciers se sont retirés de la région et ont laissé place à des cuvettes imperméabilisées remplies d'eau. Progressivement ces plans d'eau se sont comblés et ont favorisé la formation de bas-marais alcalins (- 6000 ans). Le développement d'un réseau karstique et la proximité de dolines permettant l'évacuation des eaux de ruissellement, induit la création, au sein du bas-marais alcalin, d'îlots soustraits à l'influence des eaux carbonatées. Ces îlots, sous l'influence d'un climat froid, sont alors alimentés uniquement par les précipitations abondantes. Un milieu acide se met en place peu à peu. La végétation se spécialise alors avec l'installation de sphaignes qui constituent de vastes coussins. Leur croissance en dôme et en cercles concentriques crée un ensemble qui se bombe et s'élargit progressivement en tourbière bombée ou haut-marais acide qui finit par évoluer jusqu'au stade climacique* : assèchement, installation des éricacées et quelquefois du pin à crochets. Il est rare que cette tourbière colonise tout le bas-marais alcalin, on parle alors de tourbière mixte. Un marais de transition très humide et riche en espèces se développe fréquemment au contact du bas marais alcalin et du haut-marais.

Les différentes tourbières observées à Mouthe sont des tourbières jurassiennes typiques. On distingue un bas-marais alcalin qui évolue progressivement vers un haut-marais acide, c'est une tourbière mixte. Elles recèlent une flore remarquable et caractéristique ainsi que la présence de deux espèces exceptionnelles en France : le bouleau nain et la laîche étoile des marais.
Le marais des Seignes héberge une importante population de damier de la succise. C'est un papillon dont la chenille se nourrit de feuilles de succise des prés, une dipsacacée qui croît dans des prairies humides.

En plus de son intérêt paysager, la source du Doubs permet le développement de mégaphorbiaies d'altitude (végétation à hautes herbes plutôt hygrophiles) et d'une importante végétation fontinale.
Il s'agit également de la référence franc-comtoise en terme de suivi de la qualité physico-chimique des eaux.

L'eau crée également des conditions favorables à la vie des amphibiens et reptiles ; on y recense les tritons alpestre et palmé et le lézard vivipare.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- Adriaens A., Maillefer A., Hunziker C. 2009. Etude et cartographie de la végétation sur le site Natura 2000 "Tourbière et ruisseau de Mouthe, source du Doubs". DIREN
- Base de données LPO

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	21 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	TOURBIERE DE MOUTHE	*	20%
31	SOURCE DU DOUBS A MOUTHE	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Les objectifs de gestion et les moyens de préservation découlent de la sensibilité particulière des milieux naturels et des atteintes observées. Sur l'ensemble du site, plusieurs priorités se dégagent ; les moyens permettant de les atteindre devront faire l'objet d'une définition au niveau local sur les thèmes suivants :

Contrôler les qualités physico-chimique et biologique des eaux :

Þ éviter tout dépôt ou épandage de matière organique dans les tourbières et les secteurs environnants,
Þ inciter les exploitants à limiter l'emploi des fertilisants dans les prairies périphériques,
Þ s'assurer que la fréquentation touristique n'est pas à l'origine d'altération : piétinements des bords de la source, pollution de l'eau, déchets.

Préserver la qualité des habitats naturels :

Þ restaurer la capacité de stockage en eau des zones humides et inciter les propriétaires à ne réaliser aucune opération nouvelle de drainage ou de creusement de mares et d'étangs,
Þ ne pas boiser les tourbières,
Þ maintenir une action ménagée sur les prairies de transition par une fauche tardive régulière et une utilisation extensive,
Þ définir une gestion conservatoire pour l'ensemble des éléments de la mosaïque des tourbières (maintenir un équilibre entre les milieux se boisant et les milieux ouverts),
Þ préserver les tourbières de toute urbanisation et de tout aménagement visant à favoriser la fréquentation humaine,

Þ mettre en place une protection globale des tourbières car elles présentent d'un intérêt biologique et écologique international.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional du Haut Jura

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Maison du Parc du Haut-Jura 29, Le Village F-39310 Lajoux 03 84 34 12 30
03 84 34 12 52 / 03 84 34 12 53 / 03 84 34 12 28 / Fax : 03 84 41 24 01 a-s.vincent@parc-haut-jura.fr,
j.barlet@parc-haut-jura.fr,
p.durlet@parc-haut-jura.fr,
f.bailly-maitre@parc-haut-jura.fr
Docob en cours de réalisation